

Luttons contre le moustique tigre !

Modèle d'article long pour la presse municipale

Arrivé en France métropolitaine en 2004, le moustique tigre (nom scientifique *Aedes albopictus*) étend progressivement son territoire. Aujourd'hui, il est présent dans notre région avec une implantation, au 20 septembre 2023, dans 25 communes de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de Mayenne et de Vendée et de Sarthe.

Pourquoi et comment lutter contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, a été découvert dans quelques jardins de notre ville. Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique, il est essentiel **de lutter contre sa prolifération**. Dans ce cadre, la mobilisation de tous est primordiale. **Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, peut participer à cette lutte.**

Un moustique agressif qui se reproduit dans nos villes dans le moindre contenant d'eau

Le moustique tigre est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m autour de son lieu de naissance. **Le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !**

Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois, et **les femelles peuvent pondre environ 200 œufs tous les 12 jours !**

La femelle pond dans de très petites quantités d'eau principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon de bouteille peut lui suffire !

Comment éviter que le moustique ne prolifère ?

En **supprimant ou vidant** toutes les petites retenues d'eau de pluie dans lesquelles la femelle moustique-tigre pourrait pondre!

✓ **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie ;**

A savoir : même dans un récupérateur d'eau de pluie fermé d'un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière ! Les solutions : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.

✓ **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur** : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants...

*Une astuce : mettez du **sable humide** dans les soucoupes de pots de fleurs !*

✓ **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et notamment les regards où de l'eau peut stagner ;**

RECONNAÎTRE LE

MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est rayé **noir et blanc** (corps et pattes)
- ✓ Une **ligne blanche** parcourt sa tête et son thorax
- ✓ Sa piqûre est **douloureuse**
- ✓ Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)

Et, en **Favorisant les prédateurs** naturels: les moustiques ont de nombreux prédateurs aux différents stades de leur développement. Les attirer dans votre jardin est une manière éco-responsable de limiter la prolifération.

✓ **Peupler les bassins d'agrément** d'espèces de poissons larvivores locales, y installer des plantes aquatiques, des pierres et quelques zones d'eau plus profonde pour attirer les grenouilles et les libellules.

✓ **Faciliter l'installation des hirondelles**, en leur proposant un faux nid et un peu de matière première (boue, paille...).

Si les chauves-souris sont de grands prédateurs de moustiques, elles ont peu d'impact sur la population de moustiques tigres dont l'activité est essentiellement diurne et en milieu urbain.

Fausse bonne idée !

« On n'en peut plus de tous ces moustiques, une bonne opération de démoustication réglerait notre problème ! »

FAUX !! Une opération de démoustication tuerait les moustiques qui volent à un instant T, mais le répit ne sera que de quelques jours : **de nouveaux moustiques naîtront des larves, à l'abri dans leurs réserves d'eaux stagnantes**. Le problème ne peut se régler qu'à la source : supprimer ou vider régulièrement les potentiels lieux de ponte des moustiques !

Les opérations de démoustication ne sont engagées que lorsqu'il existe un risque sanitaire de contamination : si une personne revient en métropole avec un virus transmissible par le moustique tigre (Dengue, Chikungunya, ou Zika), sa zone d'habitation sera traitée pour éviter que le virus soit transmis.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre

Signalez sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr en joignant une photo.

Une bonne photo = une identification rapide !

- ✓ Capturez-le moustique ! Ecrasé il sera méconnaissable !
- ✓ Placez-le quelques minutes au congélateur pour le tuer
- ✓ Positionnez-le à côté d'une règle, d'une pièce de monnaie... sur un fond clair et uni
- ✓ Photographiez-le de profil et de dos
- ✓ Assurez-vous que la photo reste nette lorsque vous zoomez

Au-delà d'une nuisance, un risque de santé publique...

Le moustique tigre n'est pas, en lui-même, porteur du virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika, mais il en est un vecteur potentiel : **Il présente un risque pour la population s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée**, revenant d'un pays ou d'une zone où sévissent ces maladies.

C'est pourquoi les autorités de santé restent très vigilantes à tout cas de dengue, chikungunya, ou Zika importé en métropole. L'épidémie de dengue qui sévit actuellement en Outre-mer augmente le risque d'importation de ces maladies en métropole.

Comment se protéger des piqûres ?

- ✓ **Porter des vêtements** couvrants, amples et clairs
- ✓ **Utiliser des répulsifs cutanés**, ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans les tuer. Des précautions d'emploi sont à respecter, se renseigner auprès de son pharmacien
- ✓ **Installer des moustiquaires**. Il existe des moustiquaires à berceau pour protéger les nouveau-nés.
- ✓ **Actionner la climatisation ou un ventilateur** : cela éloignera les moustiques dans le périmètre de son champ d'action
- ✓ **Utiliser les serpents insecticides** uniquement en extérieur

Voyageurs, protégez-vous pour ne pas importer le virus en France métropolitaine

Les voyageurs se rendant dans des zones où sévissent ces maladies (essentiellement les pays de la zone intertropicale) doivent être particulièrement vigilants à **se protéger des piqûres de moustique pendant leur séjour** pour éviter, d'une part la maladie, mais également de rentrer sur le territoire avec le virus. En cas d'apparition de symptômes (fièvre d'apparition brutale, douleurs, éruption cutanée) **dans les 15 jours qui suivent leur retour, il est important que les voyageurs consultent leur médecin traitant le plus rapidement possible.**

Si, en métropole, un « cas importé » (personne revenant avec le virus) est identifié, le médecin alerte l'Agence régionale de santé (ARS) qui déclenche des mesures de protection des personnes dans le but d'éviter l'apparition de « cas autochtones » (personne malade n'ayant pas voyagé dans la zone intertropicale contaminée par la pique d'un moustique vecteur) et d'une épidémie. Jusqu'à présent, aucun cas autochtone n'a été signalé en Pays de la Loire.

Une surveillance renforcée

Les ARS surveillent, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire). Elles assurent également la surveillance du moustique tigre et coordonnent les opérations de démoustication autour du domicile des cas humains si nécessaire.

L'objectif est de limiter la propagation de ces maladies vectorielles à risque épidémique. Dans ce cadre, l'ARS Pays de la Loire a missionné un opérateur (Inovalys) qui déploie un réseau de pièges pondoirs permettant la détection du moustique *Aedes albopictus*. Ce programme de surveillance est mis en œuvre pendant la saison active du moustique, de mai à novembre.

En savoir plus :

Consultez le site internet de l'ARS : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr>
Utilisez la recherche par mot-clé « moustique »